Claude BRUNET, Danièle CONSO, Thomas GUARD et Catherine SENSAL (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2014, 12.5 x 19, XLIII + 159 p. en partie doubles, br. EUR 53, ISBN 978-2-251-01468-5.

L'A. et son équipe de Besançon poursuivent l'édition de la littérature gromatique latine : tome I (2005) consacré à Hygin le Gromatique et Frontin ; tome II (2010), [l'autre] Hygin et Siculus Flaccus (voir LEC 78 [2010], p. 266). Le commentaire anonyme sur Frontin (texte dans le t. I) fait partie de la collection palatine de mss gromatiques, constituée vers 550; il se compose d'un commentaire des *Qualités de la terre* et des Controverses, auquel s'ajoute sur certains mss un album de dessins, le Diazographus. L'édition présente les dessins de P (début IX es.) sur la page de droite, commentés par Besançon sur la page de gauche, où figure éventuellement le dessin correspondant de G (fin IXe s.); les renvois (comme on sait, totalement indigestes et longs) à la version numérisée en ligne sont indiqués. Par Qualités des terres, il faut entendre, dans le contexte de la centuriation, leurs catégories juridiques, au nombre de trois, mais il faut ajouter, dans ce découpage, le subsécive (subsectium), sorte de surplus dans une zone centuriée, non inclus dans la mesure des parcelles, impropre à la culture, mais non terre abandonnée : c'est un peu compliqué et controversé (I, 17 ; II, 20, etc. et les notes). Le commentaire anonyme reproduit des extraits de Frontin (en gras, ici), suivis d'éléments d'information empruntés à la tradition gromatique; son auteur, du VIe siècle, est un bon connaisseur du sujet, qu'il hisse au rang de disciplina, un peu comme Vitruve pour l'architecture (p. IX et s.). Les réminiscences littéraires (e.a. de Servius et Macrobe) et le souci rhétorique (clausules) montrent qu'il était cultivé. L'édition s'appuie sur trois mss (P, p, G) et ignore volontairement trois mss « secondaires » (p. XXXII) et incomplets. La difficulté principale dans l'établissement du texte vient des erreurs des copies ; se pose aussi la question de l'état du texte de Frontin utilisé par le commentateur. Tout cela est traité avec minutie et aboutit à une liste des principales corrections (p. XXXV). Dans l'apparat critique, j'ai repéré vingtsept interventions (ego, etc.), sans compter les choix récurrents entre différentes leçons et corrections d'éditeurs (Lachmann, Thulin ...) ; la régularisation des graphies, du type uelut au lieu de uelud des mss, n'est évidemment pas signalée. Ces interventions, quand elles ne sont pas évidentes, sont justifiées dans les notes, nombreuses (p. 49-117), qui abordent aussi d'autres questions ; par commodité, il eût fallu numéroter les lignes du texte latin. Signalons quelques corrections. I, 17 (n. 115) maiorum assignationem au lieu de maiorem a- ne correspondant pas avec la réalité : le « système d'assignation des anciens » paraît en effet être le seul à expliquer la superficie, non-conforme à une loi de la fin de la République, de certains subsécives. I, 18 (n. 120) in soluto à deux reprises (et en II, 22), au lieu de insoluta : « sans arpentage » (in soluto) est évident, mais écrit insoluto, ensuite incompris et accordé par un copiste avec loca. II, 5 (n. 167) nec non supercilium, ajout d'une ligne dans une colonne du ms. en onciale, devant de triginta pedum latitudine qui ne peut pas porter sur rigor : comme repère de limite, un talus (supercilium) d'une largeur de trente pieds est concevable, pas une ligne (d'une largeur etc.). Cette édition soignée, très érudite, ravira même celui qui s'informe sur l'arpentage remarquable des Romains. – B. STENUIT.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Lieve DONNELLAN, Valentino NIZZO, Gert Jan BURGERS (éd.), *Conceptualising Early Colonisation* (Artes, 6), Bruxelles - Rome, Institut Historique Belge de Rome, 2016, 21 x 27, 246 p., br., ISBN 978-90-74461-82-5.

Il s'agit de la colonisation grecque d'Italie du Sud et de Sicile, remise en cause pour deux raisons au moins, comme il ressort de l'introduction des éditeurs (p. 9-20) : il

faut abandonner l'image de la colonie, réplique de la cité-mère. Certains ne voudraient parler que de migration, diaspora, exil, mobilité ... En effet, la composition des colonies est hétérogène, les Grecs n'ayant pas créé ex nihilo; le substrat antérieur au VIII^e s. ou contemporain était loin d'être négligeable (Sicules, Achéens, Phéniciens ...), substrat auquel l'apport grec d'abord se mêla, selon des processus variables (et que l'archéologie permet d'affiner sans cesse), avant de l'emporter avec éclat : la Grande-Grèce a marqué les paysages et les sociétés ; non seulement elle n'a rien à envier sur les plans économique, littéraire, philosophique et artistique à la Grèce continentale, mais elle devança parfois cette dernière : urbanisme, architecture, sculpture (les métopes de Sélinonte). La seconde raison tient, dirais-je, dans le complexe postcolonial; R. Osborne (p. 21-26) insiste avec raison sur le risque d'anachronisme contenu dans l'expression de colonisation grecque, comme si l'on pouvait gommer les différences avec la colonisation européenne du XIX° s. Mais, après tout, comme Nicole Loraux l'expliqua un jour, l'anachronisme pousse l'historien à se poser des questions auxquelles le contemporain de l'époque étudiée ne pensait pas et, ainsi, à mieux saisir les enjeux de cette époque (« Éloge de l'anachronisme en histoire », Le genre humain 27 [1993], p. 23-39). Le mot « colonie » n'appartient pas à la langue grecque, qui peut proposer ἀποικία: l'ἄποικος est celui qui est éloigné de sa maison, de son pays; nos dictionnaires ajoutent le sens d'émigré, de colon. Devant de si vives polémiques, un colloque s'est réuni à Rome en juin 2012, dont le présent volume offre dix-neuf interventions. Une première série (p. 21-115) est davantage axée sur des concepts. Outre les problèmes de vocabulaire et de contexte postcolonial déjà évoqués, J. M. Hall (p. 51-59), par exemple, soutient que la conscience d'une identité grecque dans les colonies de Grande-Grèce apparaît, non au VIII^e s., mais au VI^e, sous l'influence des sanctuaires panhelléniques de Grèce continentale ; il abandonne donc l'idée d'une identité née des réseaux, en réaction et en affirmation face aux autochtones. En effet, cette idée ferait oublier que la présence grecque, due principalement aux métaux, remonte à l'époque mycénienne et est attestée par la mythologie et Homère ; sur un plan plus général, les échanges entre le bassin égéen et la Sicile remontent à l'âge du Bronze (ab 1800), donc bien avant la « colonisation ». Et que dire des peuples indigènes d'Italie du Sud, antérieurs aux « colons » grecs des VIII° et VI° s. et dont l'origine (certes assez lointaine) est grecque, comme, entre Paestum et Tarente, les Oenotriens? La seconde série s'attache à des cas particuliers ; le matériel archéologique est très finement analysé. M. Cuozzo et C. Pellegrino (p. 117-136) montrent qu'à Monte Vetrano (Campanie), la société est métissée : elles déconstruisent (c'est leur mot) l'idée d'une identité ethnique grecque et même d'une colonisation. Pithécusses, à présent (l'île d'Ischia, premier *établissement* grec, eubéen, en Occident, d'où Cumes fut fondée). O. Morris (p. 137-148) et surtout L. Donnellan (p. 149-166) insistent sur le caractère pluriethnique de Pithécusses : ce n'est pas une fondation grecque ; l'apport grec, important, vint plus tard (port et métallurgie, mais aussi transmission de l'alphabet, comme le montre la coupe de Nestor, citant des vers d'Homère). Le relevé des pratiques funéraires de la nécropole de Lefkandi est déterminant : on lira des tableaux et des sociogrammes, c.-à-d. (p. 154 a) des points, représentant des communautés, reliés par des lignes, symbole de relations, à d'autres points ; la théorie de la connectivity, présentée par R. Étienne (p. 89-95), trouve ici une application. Les dernières contributions mettent davantage l'accent sur l'apport grec : sur la côte N.-E. de la Sicile, Mégara Hyblaea offre le témoignage le plus ancien d'une urbanisation grecque méthodique à la fin du VIIIe siècle (H. Tréziny, p. 167-178). Les régions de Messine et Reggio (F. Frisone, p. 179-196) voient Chalcis en Eubée à la manœuvre dans un système coordonné mais souple de colonies et sous-colonies (ou fondations primaires et secondaires). E. Greco (p. 179-196) relève les caractéristiques communes, dont un Héraion, des fondations achéennes d'Italie méridionale. « Cultural hybridation », acculturation pour D. G. Yntema (p. 209-223) étudiant les contacts entre migrants (sic) et autochtones en Italie méridionale, contacts qui évoluèrent cependant vers une identité grecque. G. J. Burgers et J.-P. Crielaard (p. 225-237) constatent la même évolution à L'Amastuola (près de Tarente), avec cette remarque à approfondir (p. 236 a), selon laquelle c'est au Ve siècle (c.-à-d. à un apogée) que les Grecs commencèrent à opposer

colons et autochtones : le temps des tâtonnements et des mélanges était clos. M. Gras, en conclusion, appelle raisonnablement à une synthèse fondée « non sur des a priori mais sur les données du sol » (p. 244 b). Les faits, plutôt que les concepts (p. 246 b).

B. STENUIT.

Emmanuèle CAIRE, *Penser l'oligarchie à Athènes aux V^e et IV^e siècles. Aspects d'une idéologie*, Paris, « Les Belles Lettres », 2016, 402 p., EUR 45, ISBN 978-2-251-32893-5.

Si on attribue traditionnellement à Athènes l'invention du régime démocratique, on oublie souvent que cette cité vit également éclore et se développer la forme de gouvernement généralement présentée comme son opposé : l'oligarchie. Peu de travaux d'ensemble ont été consacrés à ce sujet, sans doute parce que la documentation littéraire est limitée et que le matériel épigraphique se révèle délicat à interpréter. À ces difficultés s'ajoute, comme le souligne très judicieusement l'auteur du présent ouvrage, qu'il n'existait ni une pensée oligarchique unifiée, ni une seule forme de gouvernement oligarchique possible. Difficile, dans ces conditions, de proposer une définition du concept recouvrant l'ensemble des situations qui ont existé ; É. Caire a choisi, quant à elle, de mettre l'accent sur la notion d'exclusion et propose dès lors la définition suivante : est oligarchique « toute perspective visant à restreindre l'exercice du politique, quels que soient les modalités et les critères utilisés pour restreindre cet exercice ». L'A. précise encore que cette exclusion doit nécessairement concerner « une catégorie qui y avait jusque là accès ou qui prétend y avoir accès ». La présente étude est fondée sur un corpus essentiellement constitué de textes littéraires (de natures par ailleurs très diverses : discours politiques, pièces de théâtre, discours d'orateurs, sans oublier les traités des « historiens ») d'origine exclusivement athénienne, obligeant dès lors l'A. à centrer son propos sur cette seule cité. Les limites chronologiques assignées à l'enquête s'étendent, quant à elles, du début du Ve s. (moment où apparaît, selon elle, la notion d'oligarchie) au dernier tiers du IVe s. qui voit l'avènement des monarchies hellénistiques. L'ouvrage se divise en trois parties. La première tente de retracer l'histoire du vocabulaire associé à la notion d'oligarchie (aristocratie, timocratie, ploutocratie, eunomie, tyrannie, πάτριος πολιτεία entre autres) ou en opposition avec elle. Le principal enjeu du premier chapitre consiste à dater l'apparition du concept d'oligarchie. Si l'on en trouve pour la première fois trace chez Hérodote, dans le célèbre dialogue des seigneurs perses relatif à la meilleure forme de gouvernement, l'A. estime qu'il a dû naître plus tôt, dans un contexte où le pouvoir d'une élite dirigeante était remis en cause par une série de réformes politiques tendant à associer au gouvernement une part plus grande de la population ; les réformes d'Ephialte ou l'instauration de la misthophorie à peu près au même moment offrent, selon elle, les circonstances les plus propices à la radicalisation des oppositions entre le δῆμος et une minorité se sentant désormais dépossédée de ses prérogatives. Le déclenchement de la guerre du Péloponnèse aura pour effet, quant à lui, d'attiser cette opposition : le conflit entre Athènes et Sparte apparaît alors comme le reflet de la lutte entre démocratie et oligarchie dans le monde grec. Si l'oligarchie demeure de l'ordre du discours jusqu'en 411, les révolutions de la fin du V s. (mais pour lesquelles l'A. n'a malheureusement pas consulté l'ouvrage de Fr. Hurni, intitulé Théramène ne plaidera pas coupable, paru en 2010) marqueront un tournant décisif, en ce sens qu'elles vont disqualifier pendant longtemps la notion d'oligarchie, obligeant ainsi les critiques de la démocratie au IVe s. à trouver d'autres appellations au régime alternatif qu'ils prônaient. Comme l'A. tente de le démontrer dans le deuxième chapitre, c'est dans le registre des expressions synonymes développées par la propagande du siècle précédent que ces opposants iront les puiser pour établir des distinctions entre les différentes formes d'oligarchie, et démarquer ainsi leurs programmes des régimes oligarchiques athéniens de la fin du Ve s. Dans le même temps, les réflexions menées par les philosophes sur la forme des constitutions vont apporter une justification théorique à ces distinctions et aboutir, au final, à un classement des πολιτείαι, dont l'un des objectifs était de déterminer la meilleure